

KPMG S.A.
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

ESI Group

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

KPMG S.A.
Département de KPMG S.A.
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-La Défense cedex
S.A. au capital de € 5 497 100
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ESI Group

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société ESI Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESI Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des frais de développement

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le bilan comprend dans ses actifs incorporels des frais de développement capitalisés dont la valeur nette comptable s'élève à K€ 33 362 au 31 décembre 2022.</p> <p>Les frais de développement correspondent principalement à des dépenses de main-d'œuvre directe et de sous-traitance relatives à la création de nouvelles offres ou d'améliorations majeures des solutions existantes.</p> <p>Tel que cela est indiqué dans la note B.2 de l'annexe aux comptes annuels, la capitalisation de ces frais de développement est conditionnée par le respect des critères énoncés dans le règlement sur les actifs immobilisés édicté par les règles et principes comptables français, et les durées d'amortissement comprises entre 12 et 36 mois sont estimées projet par projet en fonction de la période au cours de laquelle votre société prévoit de générer un chiffre d'affaires avec la solution correspondante. Les projets correspondant au développement de nouvelles versions de logiciels, qui sont délivrées annuellement, sont amortis sur 12 mois. Les projets correspondant au développement de nouvelles fonctionnalités majeures sont amortis sur 24 ou 36 mois selon le niveau d'innovation associé.</p>	<p>Pour un échantillon de projets développés sur l'exercice 2022, nous avons apprécié le respect des critères de capitalisation au bilan selon la norme comptable en vigueur ;</p> <ul style="list-style-type: none">▶ nous avons procédé aux rapprochements entre les données comptables et les données de gestion qui présentent une information détaillée des projets capitalisés afin d'apprécier la fiabilité des valeurs comptabilisées ;▶ par échantillonnage, nous avons vérifié les taux horaires individuels utilisés par votre société pour valoriser les heures reportées dans le fichier de calcul des projets capitalisés et nous avons rapproché ces heures aux feuilles de temps saisies par les ingénieurs ;▶ nous avons vérifié le correct calcul de la charge d'amortissement sur la base des durées établies projet par projet par la direction de votre société et nous avons apprécié la fiabilité des dates de mise en service par échantillonnage ;▶ nous avons apprécié la cohérence d'ensemble des durées d'amortissement estimées par votre société notamment par rapport à des références de marché ;

Une dépréciation de la valeur nette comptable des frais de développement activés est comptabilisée lorsqu'à la clôture les avantages économiques futurs probables ne sont plus suffisants pour couvrir la valeur résiduelle de l'actif.

L'appréciation du respect des critères de capitalisation des frais de développement, la fixation de la durée d'amortissement et l'identification d'indices de dépréciation des projets capitalisés, ne générant plus de bénéfices économiques futurs, reposent sur le jugement de la direction et sur la fiabilité des procédures mises en place pour l'identification et la répartition des dépenses entre les différents projets engagés.

Sur cette base, nous avons considéré la capitalisation des frais de développement comme un point clé de l'audit.

- ▶ nous avons vérifié le montant du mark-up appliqué aux dépenses de R&D au sein de votre société lorsque les développements sont réalisés par des filiales, en fonction des taux contractuels définis dans les accords intragroupes ;
- ▶ par ailleurs, nous avons apprécié l'absence d'indices de dépréciation des projets capitalisés à la clôture de l'exercice.

■ Evaluation des titres de participation

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les titres de participation figurent au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour une valeur nette comptable de K€ 42 691. A la date d'acquisition, ces titres sont évalués au coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les coûts qui y sont directement attribuables. A chaque clôture d'exercice, la valeur comptable des titres est comparée à sa valeur d'utilité, et si cette dernière s'avère inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable à la valeur d'utilité.</p> <p>Les différentes méthodes utilisées pour la détermination de la valeur d'utilité sont décrites dans la note B.4 de l'annexe aux comptes annuels et se détaillent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ les titres des filiales en activité sont valorisés sur la base d'un multiple du chiffre d'affaires ajusté de la trésorerie nette de la filiale, ou bien sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels futurs pour les entités récemment acquises ; ▶ les titres des filiales en activité réduite ou en sommeil sont valorisés sur la base de la quote-part de situation nette revenant à votre société. 	<p>Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par votre société pour l'évaluation des titres de participation aux règles et principes comptables en vigueur.</p> <p>Nos travaux ont consisté à examiner la justification produite par la direction au titre de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés. Notre examen de la méthodologie appliquée, selon les titres concernés, se détaille comme suit :</p> <p>Pour les principaux titres de participation dans les filiales en activité, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ apprécié le caractère raisonnable du multiple de chiffre d'affaires utilisé ; ▶ vérifié les calculs effectués et rapproché les données de chiffre d'affaires et de trésorerie nette retenues avec les comptes des entités correspondantes. <p>Pour les principaux titres des filiales en activité réduite ou en sommeil, nous avons rapproché les capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes.</p>

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres, qui représentent un montant significatif à l'actif du bilan, requiert l'exercice du jugement de la direction dans l'identification de critères déterminant la méthode d'évaluation à appliquer et des éléments à considérer en fonction des participations concernées notamment des éléments historiques (capitaux propres) ou des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité).

Nous avons donc considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de la directrice générale.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ESI Group par votre assemblée générale du 22 juin 2021 pour le cabinet KPMG S.A. et du 16 décembre 1997 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2022, le cabinet KPMG S.A. était dans la deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la vingt-sixième année (dont vingt-trois années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé).

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 17 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A.
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

Stéphanie Ortega

Pierre-Henri Pagnon

COMPTES ANNUELS D'ESI GROUP

Compte de résultat

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Chiffre d'affaires	E.1	88 496	85 821
Production stockée		—	—
Production immobilisée	E.2	26 729	30 151
Subventions d'exploitation		—	—
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	E.2	5 278	5 477
Autres produits	E.2	1 112	1 409
Produits d'exploitation		121 615	122 858
Achats et variation de stock de marchandises		143	11
Autres achats et charges externes	E.3	52 589	56 888
Impôts, taxes et versements assimilés	E.4	922	1 287
Salaires et traitements		14 502	17 878
Charges sociales		8 257	8 500
Dotations aux amortissements des immobilisations	E.5	27 815	31 686
Dotations aux provisions	E.5	930	1 983
Autres charges	E.6	2 257	2 262
Charges d'exploitation		107 415	120 495
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		14 200	2 363
RÉSULTAT FINANCIER	E.7	16 481	(3 184)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		30 681	(821)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	E.8	12 447	(30 197)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(698)	0
Impôts sur les bénéfices	F.5	(693)	3 026
RÉSULTAT NET		41 737	(27 992)

Bilan

Actif

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2022			31 décembre 2021
		Valeur brute	Amortissements/ Provisions	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	C.1	72 434	(33 756)	38 678	46 873
Immobilisations corporelles	C.2	10 442	(8 280)	2 161	1 888
Immobilisations financières	C.3	57 109	(9 615)	47 494	43 897
Actif immobilisé		139 985	(51 651)	88 334	92 658
Stocks		—		—	—
Avances, acomptes versés/commandes	C.4	358		358	414
Créances clients et comptes rattachés	C.4	57 435	(3 552)	53 882	51 848
Autres créances	C.4	10 803	(898)	9 905	6 461
Valeurs mobilières de placement	C.5	17 060		17 060	3 663
Disponibilités		9 214		9 214	8 539
Actif circulant		94 869	(4 450)	90 419	70 925
Charges constatées d'avance	C.6	3 045		3 045	2 094
Charges à répartir sur plusieurs exercices	C.6	250		250	350
Écarts de conversion actif	C.7	2 110		2 110	6 033
TOTAL ACTIF		240 259	(56 101)	184 158	172 060

Passif

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Capital social	D.2	18 227	18 193
Primes d'émission, de fusion, d'apport		39 849	39 516
Réserve légale		1 805	1 809
Report à nouveau		(29 735)	(1 746)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		41 737	(27 992)
Provisions réglementées		1 454	1 513
Capitaux propres	D.1	73 337	31 293
Avances conditionnées	D.4	1 887	1 772
Provisions pour risques et charges	D.5	7 243	16 433
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	D.7	32 628	38 825
Emprunts et dettes financières divers	D.8	—	2 500
Dettes financières		32 628	41 325
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	D.10	171	72
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	D.6	44 290	48 775
Dettes fiscales et sociales	D.9	11 443	8 502
Autres dettes	D.10	10 719	12 924
Dettes d'exploitation		66 623	70 273
Produits constatés d'avance		432	3 612
Écarts de conversion passif	D.11	2 007	7 352
TOTAL PASSIF		184 158	172 060

Annexes aux comptes annuels d'ESI Group

Sommaire des notes annexes

NOTE A. Faits significatifs de l'exercice

NOTE B. Principes et méthodes comptables

NOTE C. Détail des postes de l'actif

NOTE D. Détail des postes du passif

NOTE E. Détail des postes du compte de résultat

NOTE F. Autres informations

Le total du bilan au 31 décembre 2022 s'élève à 184 158 milliers d'euros et le compte de résultat de l'exercice affiche un gain de 41 737 milliers d'euros.

Les comptes sont présentés selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 et complété des règlements subséquents.

Tous les montants de cette annexe sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les Notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE A. Faits significatifs de l'exercice

/ Poursuite du plan stratégique « OneESI 2024 – Focus to Grow »

En 2022, le Groupe a poursuivi le déploiement du plan de croissance et de profitabilité « OneESI 2024 – Focus to Grow » lancé en 2021.

Le recentrage de l'innovation sur les principaux secteurs d'ESI s'est traduit par la cession, le 13 juillet 2022, du logiciel non stratégique de simulation des fluides (« CFD ») pour un montant de 24 millions de dollars US, dont 20,4 millions encaissés au *closing*. Le solde est payable sous une période de 18 mois à compter de cette date, sous réserve de l'absence de mise en œuvre par l'acquéreur des garanties contractuelles. Le 27 juillet 2022, les actifs SCILAB ont été cédés pour 0,8 million d'euros.

La transformation s'est également traduite par une réduction des effectifs, en particulier dans le cadre du Plan de Sauvegarde d'Emploi lancé fin 2021.

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ESI a décidé dans un premier temps de suspendre toute activité commerciale et dans un second temps de prendre des mesures permanentes et strictes pour arrêter définitivement la dite activité commerciale en Russie et en Biélorussie. Ces mesures ont impacté l'activité de la société MECAS, filiale à 100 % d'ESI Group, mais n'ont pas eu d'incidence directe dans les comptes sociaux d'ESI Group.

/ Variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice

- En janvier 2022, absorption de ESI Holding (USA) par ESI North America (USA) ;
- En juillet 2022, absorption de la société allemande ESI ITI GmbH par la société ESI Software Germany GmbH (ensuite renommée ESI Germany GmbH). Cette opération, entre deux sociétés détenues à 100 % par ESI Group a été effectuée avec effet rétroactif au 1er janvier 2022 ;
- En septembre 2022, clôture des dissolutions des deux sociétés hongkongaises : ESI HKE et ESI ATE ;
- En décembre 2022, rachat des parts minoritaires de 5 % d'ESI MECAS. ESI Group détient désormais 100 % des actions de cette filiale (République Tchèque).

Se reporter à la Note C.3.

NOTE B. Principes et méthodes comptables

Les règles et méthodes sont inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément :

- Aux hypothèses de base :
 - continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices ;
- Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels : la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques ;

NOTE B.1. UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines Notes de l'annexe. ESI Group revoit ces estimations et appréciations de manière individuelle pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

NOTE B.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

/ Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés dans les comptes de charges par nature appropriée lorsqu'il s'agit de frais internes, et dans un compte de charges de sous-traitance lorsqu'il s'agit de frais de recherche et développement réalisés par des prestataires faisant partie du Groupe ou externes.

Les frais internes afférents aux développements engagés au cours de l'exercice sont activés par le compte de production immobilisée (salaires, charges sociales et coûts d'environnement).

L'activation se fait par projet. Les projets sont immobilisés à partir du moment où les critères d'activation sont atteints. Les projets de recherche pour lesquels la part des dépenses ne répond pas à l'ensemble des critères restent en charge. Les projets non terminés à la date de clôture sont immobilisés en en-cours de production. La durée d'amortissement est estimée projet par projet en fonction de la période au cours de laquelle la société prévoit de générer un chiffre d'affaires avec la solution correspondante

Les projets correspondant au développement de nouvelles versions de logiciels ESI, qui sont délivrées annuellement, sont amortis sur 12 mois.

Les projets correspondant au développement de nouvelles fonctionnalités majeures sont amortis sur 24 ou 36 mois selon le niveau d'innovation associé.

- En 2022, la Société a ré-apprécié la nature des travaux réalisés au titre des Projets Cofinancés et procédé à un reclassement comptable : ces travaux, correspondant à des projets de recherche éligibles à des subventions octroyées par des organismes publics, ne constituent pas des services issus des activités ordinaires de l'entité. Les produits issus de ces projets, antérieurement inclus dans le chiffre d'affaires, sont désormais présentés en autres produits d'exploitation. En 2021, les produits relatifs aux Projets Cofinancés s'élevaient à 1,9 million d'euros (1,1 million d'euros en 2022).
Corrélativement, les créances et dettes issues de ces Projets Cofinancés sont enregistrées en autres créances et autres dettes d'exploitation à compter de l'exercice 2022 (précédemment présentés en créances clients).

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement les provisions pour risques et charges et les hypothèses retenues pour la valorisation des titres de participation et des amortissements et dépréciations de certains actifs incorporels.

L'amortissement s'effectue à compter de la sortie de la version de logiciel (*release*).

En cas de risque de non-commercialisation des projets, une provision pour dépréciation est constatée sur les développements qui ne généreront pas d'avantages économiques futurs à une date ultérieure.

Au terme de leur amortissement, les frais de développement sont sortis de l'actif.

/ Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

Logiciels de bureautique et assimilés	1 an en linéaire
Autres logiciels d'exploitation	3 ans en linéaire
Codes/Logiciels tiers intégrés dans les produits	5 à 8 ans en linéaire

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

NOTE B.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), et sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

Installations générales	6 ans en linéaire
Agencements, aménagements divers	10 ans en linéaire
Matériel de transport	5 ans en linéaire
Matériel de bureau	3 ans en linéaire
Matériel informatique neuf	3 à 5 ans en linéaire
Matériel informatique d'occasion	1 an linéaire
Mobilier	5 à 10 ans en linéaire

NOTE B.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

/ Participations et créances rattachées, frais d'acquisition

Les participations sont inscrites au bilan au coût historique d'achat des titres.

À la clôture, lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à leur coût d'achat, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. La valeur d'utilité est calculée selon plusieurs méthodes dépendant de la situation de la filiale concernée :

- Les titres des filiales en activité sont valorisés sur la base d'un multiple du chiffre d'affaires ajusté de la trésorerie nette de la filiale, ou bien sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels futurs pour les entités récemment acquises ;

- Les titres des filiales dont l'activité est réduite ou des sociétés en sommeil sont valorisés sur la base de la quote-part de situation nette revenant à ESI Group.

Les frais d'acquisition de titres de participation sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et déduits fiscalement par voie d'amortissements dérogatoires sur une période de cinq ans.

Les créances rattachées aux participations sont dépréciées en cas de risque de non-recouvrement.

/ Autres immobilisations financières

Elles sont principalement constituées de dépôts et cautionnements et de fonds de garantie factor (affacturage des créances de crédit impôt recherche).

NOTE B.5. STOCKS

/ Stocks d'approvisionnement

Les autres approvisionnements sont, le cas échéant, valorisés au coût d'achat, selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

/ En-cours de production

Les en-cours de production correspondent à des études en cours de réalisation et sont valorisés au coût de production avec une marge à l'avancement.

NOTE B.6. CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance, fondée sur la probabilité de son recouvrement, est inférieure à sa valeur comptable.

Les provisions éventuelles sont déterminées à partir d'une analyse individuelle des dossiers ou statistique.

NOTE B.7. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition. Si à la clôture de l'exercice la valeur liquidative est inférieure à la valeur d'acquisition, l'écart fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

À la clôture de l'exercice, les valeurs mobilières de placement sont composées des actions propres de la Société, valorisées selon la méthode du « premier entré – premier sorti » et de placements de trésorerie sur des comptes de dépôts à termes sécurisés à l'échéance.

NOTE B.8. ACTIONS PROPRES

Dans le cadre des autorisations, limites et des objectifs fixés par l'Assemblée générale des actionnaires, ESI Group peut procéder à l'achat, l'échange ou le transfert de ses propres actions.

Le mode de comptabilisation et de dépréciation des actions propres est fonction de l'objectif sous-tendant l'acquisition.

Les actions propres adossées au contrat de liquidité souscrit par la Société sont comptabilisées en Immobilisations financières. Les actions propres répondant aux autres objectifs fixés par

l'Assemblée générale (principalement croissance externe et attribution aux salariés) sont comptabilisées en Valeurs mobilières de placement.

Une dépréciation est constatée lorsque le coût d'entrée des titres relatifs au contrat de liquidité se trouve être supérieur à la valeur actuelle déterminée par référence au cours de Bourse à la date de clôture.

NOTE B.9. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques pour la partie ne faisant pas l'objet de couverture.

Les pertes, gains ou provisions de change portant sur des créances ou dettes commerciales d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation et ceux portant sur des éléments financiers en résultat financier.

NOTE B.10. INSTRUMENTS FINANCIERS DE CHANGE

ESI Group utilise des instruments financiers pour gérer son exposition aux variations des taux de change. La politique du Groupe est de n'intervenir sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Lors des tombées d'échéances, ils sont comptabilisés en résultat d'exploitation lorsqu'ils couvrent des créances ou dettes commerciales et en résultat financier lorsqu'ils couvrent des éléments financiers. Ils sont présentés en engagements hors bilan dans l'annexe entre leur souscription et les tombées d'échéance.

NOTE B.11. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Elles sont constituées d'amortissements dérogatoires de deux sortes :

- Différences entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation ;

- Amortissements sur les frais d'acquisitions des titres de participation.

La contrepartie de ces provisions réglementées est inscrite au compte de résultat en dotations et reprises exceptionnelles.

NOTE B.12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant de ces provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existant à la clôture de l'exercice.

/ Provision pour retraite et avantages similaires

Les engagements en matière de retraite sont évalués et comptabilisés selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés, qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de taux d'actualisation, de taux d'inflation et de projection des salaires futurs.

Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) sont appelés écarts actuariels.

La charge de la période est intégralement comptabilisée dans le compte de résultat :

- En résultat d'exploitation pour la partie afférente au coût des services et aux variations d'écarts actuariels (hors variation de taux d'actualisation) ;
- En résultat financier pour la partie afférente aux intérêts et écarts actuariels liés aux variations de taux d'actualisation.

La provision à la clôture de l'exercice correspond à l'engagement actuariel. La Société n'a pas souscrit d'actif de couverture.

NOTE B.13. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé sur les licences de logiciels provient des redevances de droit d'utilisation accordé aux clients finaux, et des prestations de maintenance associées.

L'activité est réalisée au travers de trois types de contrats :

- L'octroi de licences annuelles renouvelables, incluant un droit d'utilisation du logiciel accompagné de prestations de maintenance pour une durée d'un an ;
- L'octroi de *Paid-Up Licences* conférant aux clients finaux un droit d'utilisation du logiciel pour une durée indéterminée, accompagné de prestations de maintenance pour une durée d'un an – avec possibilité de renouvellement au travers d'un contrat de maintenance ;
- Les contrats de maintenance, habituellement souscrits par les clients ayant acquis une *Paid-Up Licence* au cours des années précédentes, pour maintenir la continuité de cette prestation.

Ce chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque les quatre critères suivants sont remplis :

- Le Groupe peut démontrer l'existence d'un accord du client ;
- La livraison du logiciel ont eu lieu ;
- Le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est probable.

NOTE B.14. INTÉGRATION FISCALE

À compter du 1^{er} février 2008, ESI Group a constitué un groupe d'intégration fiscale avec sa filiale française Engineering System International.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, il a été convenu que la charge d'impôt d'Engineering System International intégrée

Les contrats ne distinguant pas la part licence et la part maintenance, la totalité du montant contractuel est reconnu dès la livraison du logiciel alors que les prestations de maintenance, jugées accessoires, vont être réalisées sur une durée d'un an.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services comprend principalement des honoraires de consulting et de formation et est constaté à l'avancement des projets, de même que la marge. Les coûts sont comptabilisés lorsqu'encourus. Une provision pour perte à terminaison est constituée le cas échéant.

Le chiffre d'affaires intragroupe est composé principalement de produits de redevances reçus des filiales de distribution du Groupe, de produits de sous-traitance de consulting, de refacturations de frais de personnel et de facturation de *management fees*.

/ Projets Cofinancés

À compter de l'exercice 2022, les produits issus de Projets Cofinancés (« projets spéciaux ») antérieurement enregistrés en chiffre d'affaires sont enregistrés en autres produits d'exploitation. En 2021, les projets Cofinancés représentaient un chiffre d'affaires de 1,9 million d'euros.

fiscalement serait égale à celle qui aurait été la sienne si la filiale n'avait pas été membre du groupe fiscal.

Concernant les comptes de l'exercice, l'intégration fiscale n'a pas d'impact sur la charge d'impôt de la Société.

NOTE C. Détail des postes de l'actif

NOTE C.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	Augmentation	Diminution	31 décembre 2022
Frais de développement	44 517	27 633	(31 724)	40 426
Brevets, licences, marques	24 447	150	(6 414)	18 183
Fonds commercial	657			657
Immobilisations incorporelles en cours, frais de développement	15 185	11 091	(13 351)	12 925
Autres immobilisations incorporelles en cours	90	303	(150)	243
Total valeur brute	84 895	39 176	(51 639)	72 434
Amortissements – Frais de développement	(24 927)	(25 615)	30 554	(19 988)
Amortissements – Brevets, licences, marques	(13 096)	(1 472)	882	(13 686)
Provisions – Fonds commercial	—	(82)		(82)
Total amortissements et provisions	(38 024)	(27 169)	31 436	(33 756)
Frais de développement	19 589	2 018	(1 169)	20 437
Brevets, licences, marques	11 350	(1 322)	(5 532)	4 496
Fonds commercial	657	(82)	—	575
Immobilisations incorporelles en cours, frais de développement	15 185	11 091	(13 351)	12 925
Autres immobilisations incorporelles en cours	90	303	(150)	243
TOTAL VALEUR NETTE	46 871	12 007	(20 202)	38 678

Dans le cadre du plan « OneESI 2024 – Focus to Grow », le Groupe a annoncé le redéploiement d'une partie importante de ses investissements R&D vers des opportunités de croissance et « *core-business* ». Cela s'est traduit par des cessions d'actifs incorporels et mises au rebut d'en cours de R&D :

- Diminution des brevets & licences (6 271 milliers d'euros) et immobilisations incorporelles de R&D capitalisée et en cours (respectivement 2 803 milliers et 150 milliers d'euros) correspondant à la cession du Code CFD (logiciel de simulation des fluides) en valeurs brutes (7 234 milliers d'euros en valeurs nettes comptables) ;

- Diminution des marques (45 milliers d'euros) et des brevets & licences (22 milliers d'euros totalement amortis) corrélative à la cession de SCILAB ;
- Mise au rebut d'en-cours de R&D pour 778 milliers d'euros (valeur brute non amortie) ;
- Mise au rebut du logiciel OPTOPO pour 76 milliers d'euros en valeur brute, (totalement amorti) suite à la résiliation du contrat d'exploitation du logiciel.

NOTE C.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	Augmentation	Diminution	Reclassement	31 décembre 2022
Agencements et aménagements	2 049	7	(144)		1 912
Matériel et mobilier de bureau	7 582	921			8 503
Autres immobilisations corporelles	27				27
Total valeur brute	9 658	928	(144)		10 442
Agencements et aménagements	(1 094)	(157)	135	27	(1 089)
Matériel et mobilier de bureau	(6 647)	(489)		(27)	(7 164)
Autres immobilisations corporelles	(27)				(27)
Total amortissements, provisions	(7 767)	(646)	135	—	(8 280)
Agencements et aménagements	955	(150)	(9)		823
Matériel et mobilier de bureau	935	432	—		1 338
Autres immobilisations corporelles	—	—	—		—
TOTAL VALEUR NETTE	1 889	282	(9)	—	2 161

NOTE C.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	Augmentation	Diminution	31 décembre 2022
Titres de participations	52 351	350	(1 915)	50 786
Créances rattachées aux participations	10 084		(5 095)	4 989
Autres immobilisations financières ^(a)	1 526	313	(505)	1 334
Total valeur brute	63 961	663	(7 515)	57 109
Provisions pour dépréciation des titres de participations	(20 065)	(259)	12 229	(8 095)
Provisions pour dépréciation des créances rattachées aux participations	—	(1 520)		(1 520)
Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières	—			—
Total amortissements, provisions	(20 065)	(1 779)	12 229	(9 615)
Titres de participations	32 286	91	10 314	42 691
Créances rattachées aux participations	10 084	(1 520)	(5 095)	3 469
Autres immobilisations	1 526	313	(505)	1 334
TOTAL VALEUR NETTE	43 896	n.s.	n.s.	47 494

(a) Cette ligne comprend principalement des dépôts et cautionnements relatifs aux locaux et des fonds de garantie factor.

/ Mouvements des titres de participation (valeur brute)

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31 décembre 2022
Engineering System International	458				458
ESI Japan, Ltd.	171				171
ESI North America, Inc.	3 726			834	4 560
ESI UK Ltd.	164				164
Calcom ESI SA	2 678				2 678
Hankook ESI Co., Ltd.	970				970
ESI Group Hispania s.l.	100				100
Mecas ESI s.r.o.	912	350			1 262
ESI US Holdings, Inc.	834			(834)	—
Frais Zhong Guo ESI Co., Ltd.	2		(2)		—
ESI Software (India) Private Ltd.	2				2
ESI US R&D, Inc.	4 128				4 128
Hong Kong ESI Co., Ltd.	119		(119)		—
Frais Hong Kong ESI Co., Ltd.	2		(2)		—
ESI-ATE Holdings Ltd.	1 737		(1 737)		—
Frais ESI-ATE Holdings Ltd.	56		(56)		—
ESI Italia s.r.l.	1 050				1 050
ESI South America Comércio e Serviços de Informática Ltda	56				56
ESI Services Tunisie SARL	304				304
ESI Group Beijing Co., Ltd.	543				543
ESI Germany GmbH	10 708			18 710	29 418
ESI ITI GmbH	18 710			(18 710)	—
ESI Nordics AB	446				446
Open CFD Ltd.	2 351				2 351
ESI Services Vietnam Co., Ltd.	124				124
AECC-ESI (Beijing) Technology Co., Ltd.	448				448
Cademce SAS	100				100
Shares acquisition costs	1 453				1 453
TOTAL	52 351	350	(1 915)	—	50 786

Les mouvements de l'exercice concernent :

- En janvier 2022, absorption de ESI Holding (USA) par ESI North America (USA). S'agissant d'une fusion sans échange de titres entre deux sociétés soeurs, la valeur des titres ESI US Holdings, Inc a été ajoutée à la valeur historique des titres ESI North America, Inc pour 834 milliers d'euros ;
- En juillet 2022, absorption de la société allemande ESI ITI GmbH par la société ESI Software Germany GmbH. Cette opération pratiquée sans échange de titres entre deux sociétés détenues à 100 % par ESI Group, a été effectuée avec effet rétroactif au 1er janvier 2022. La valeur des titres ESI ITI GmbH a été ajoutée à la valeur historique des titres ESI Software Germany GmbH

(ensuite renommée ESI Germany GmbH) pour 18 710 milliers d'euros ;

- Le rachat de la part minoritaire d'ESI MECAS (République Tchèque) de 5 % pour 350 milliers d'euros réalisé en décembre 2022 ;
- Les sorties des titres de participations et frais d'acquisitions sur titres suite aux clôtures de liquidations des deux sociétés hongkongaises ESI ATE Holdings (1 737 milliers d'euros pour la valeur brute des titres et 56 milliers d'euros pour les frais d'acquisition) et ESI Hong Kong (119 milliers d'euros et 4 milliers d'euros respectivement).

/ Mouvements de la provision sur titres de participation

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	Augmentation	Reprise	Autres mouvements	31 décembre 2022
ESI-ATE Holdings Limited	1 737		(1 737)	—	—
Hong Kong ESI CO., Limited	119		(119)	—	—
Open CFD Limited	2 235	116			2 351
ESI US R&D	3 479				3 479
Cademce	100				100
Calcom	2 022				2 022
ESI ITI GmbH	10 374			(10 374)	—
ESI Germany GmbH			(10 374)	10 374	—
ESI Vietnam	—	43			43
ESI Group Hispania s.l.		100			100
TOTAL	20 066	259	(12 229)	—	8 095

Au 31 décembre 2022, la valeur nette comptable des titres des filiales Open CFD Limited, d'ESI Group Hispania s.l. et d'ESI Vietnam a été alignée sur la valeur réestimée de chaque filiale (Note B.4).

Lors de la clôture de liquidation des sociétés hongkongaises ESI-ATE Holdings Limited et Hong Kong ESI CO., Limited, les titres de participations ont été soldés et les provisions correspondantes couvrant la totalité des valeurs brutes ont été reprises.

Au 31 décembre 2022, la valeur réestimée de la nouvelle entité issue de l'absorption d'ESI ITI GmbH par ESI Software Germany GmbH (renommée ensuite ESI Germany GmbH), est supérieure à la valeur globale des titres de cette nouvelle entité. La provision pour dépréciation des titres d'ESI ITI GmbH antérieurement constituée a donc été reprise.

/ Créances sur participations

(En milliers d'euros)	Valeur brute		Taux
	31 décembre 2021	31 décembre 2022	
Prêt ESI North America, Inc. 9 700 KUSD	8 564	3 469	Libor \$ 6 mois +1 % de marge
Prêt ESI Group Hispania s.l.	1 520	1 520	Prêt participatif plafonné à 5 %
TOTAL	10 084	4 989	

Les mouvements de l'exercice pour ESI North America correspondent au remboursement partiel du prêt octroyé (6 millions de dollars américains) ainsi qu'aux revalorisations de changes. Le solde du prêt s'établit à 3,7 millions de dollars américains au 31 décembre 2022.

Le prêt consenti à ESI Group Hispania s.l. a été déprécié dans les comptes de l'exercice 2022.

Les produits financiers correspondants sont comptabilisés dans le résultat financier.

NOTE C.4. CRÉANCES - PROVISIONS SUR CRÉANCES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022			31 décembre 2021
	Valeur brute	Dues à 1 an au plus	Dues à plus de 1 an	Valeur brute
Prêts Groupe (C.3)	4 989		4 989	10 084
Actions propres (C.3)	162		162	232
Dépôts et cautionnements (C.3)	1 172		1 172	1 295
Clients douteux ou litigieux	3 601	3 601		3 654
Créances clients	10 774	10 774		13 063
Créances clients vis-à-vis de sociétés liées	43 060	43 060		38 919
Créance impôt sur les sociétés – Acomptes versés	—	—		—
Créance crédit impôt recherche ^(a)	2 739	2 739		3 579
Créance crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi	156	156		332
Autres crédits d'impôts	482	482		
Taxe sur la valeur ajoutée	733	733		923
Projets cofinancés	736	736		
Fournisseurs débiteurs	358	358		414
Groupe et associés	2 338	2 338		687
Autres créances	3 619	244	3 375	913
Charges constatées d'avance (C.6)	3 045	3 045		2 094
TOTAL	77 963	68 265	9 698	76 189

(a) La créance crédit impôt recherche a été affacturée, la contrepartie est comptabilisée en crédit d'impôt de recherche.

Le poste « Autres créances à plus d'un an » correspond au solde du prix de cession du logiciel de simulation des fluides (« CFD »).

/ Détail des provisions sur créances

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	Augmentation	Reprise utilisée	31 décembre 2022
Provisions clients douteux	3 828	465	740	3 552
Provisions autres créances	—	898		898
TOTAL	3 828	1 362	740	4 450

NOTE C.5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont composées des actions propres et de placements de trésorerie.

/ Actions propres

Les actions propres classées en valeurs mobilières de placement sont valorisées au prix d'achat historique pour 5 687 milliers d'euros. Leur valeur liquidative au 31 décembre 2022 s'établissait à 26 354 milliers d'euros.

/ Détails du nombre d'actions propres - Valeurs mobilières de placement

	31 décembre 2021	Augmentation	Diminution	Autres Mouvements *	31 décembre 2022
ACTIONS PROPRES	340 907	30 000	14 389	588	357 106

* Ajustement sur stock exercices antérieurs à 2017.

Dans le cadre d'un contrat de liquidité, ESI Group détient, de plus, 2 195 actions propres enregistrées en immobilisations financières, valorisées 162 milliers d'euros.

/ Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie s'élevaient à 11 373 milliers d'euros au 31 décembre 2022 (0 au 31 décembre 2021) et sont essentiellement investis en Dépôts à court terme, sécurisés à l'échéance, en euros et dollars américains et placés auprès d'établissements bancaires français de premier rang.

NOTE C.6. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE ET CHARGES À RÉPARTIR

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Charges constatées d'avance sur loyers et locations	385	368
Charges constatées d'avance sur contrats de maintenance	1 794	1 355
Charges constatées d'avance autres	865	371
Frais émission emprunt ^(a)	250	350
TOTAL	3 295	2 444

(a) Amortissement des frais de mise en place du crédit syndiqué en 2018 et des prêts garantis par l'État en 2020, sur la durée de ces derniers.

NOTE C.7. ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Ils sont relatifs aux postes de bilan suivants :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Clients et comptes rattachés	523	4 707
Fournisseurs et comptes rattachés	1 310	1 308
Autres créances et dettes	277	18
TOTAL	2 110	6 033

NOTE C.8. PRODUITS À RECEVOIR

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Factures clients à établir	992	7 553
Factures clients à établir vis-à-vis de sociétés liées	6 474	6 455
Avoirs fournisseurs à recevoir	5	18
Avoirs fournisseurs à recevoir vis-à-vis de sociétés liées	353	396
Produits divers	—	—
TOTAL	7 824	14 422

NOTE D. Détail des postes du passif

NOTE D.1. CAPITAUX PROPRES

Les mouvements de l'exercice sont décrits dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	Affectation du résultat 2021	Résultat 2022	Autres	31 décembre 2022
Capital	18 193			34	18 227
Prime d'émission	26 985			333	27 318
Prime de fusion ESI Software	9 677				9 677
Prime de fusion Systus	2 854				2 854
Réserve légale	1 809			(4)	1 805
Report à nouveau	(1 746)	(27 992)		4	(29 735)
Résultat de l'exercice	(27 992)	27 992	41 737		41 737
Provisions réglementées	1 513			(59)	1 454
TOTAL	31 293	—	41 737	308	73 337

Les mouvements présentés dans la colonne Autres correspondent à :

- L'augmentation de capital constatée suite à l'exercice de 11 475 options de souscription d'actions (émission d'actions nouvelles d'une valeur unitaire de 3 euros) pour 34 milliers d'euros ;
- L'augmentation corrélative de la prime d'émission pour un montant de 333 milliers d'euros ;
- La reprise d'amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition pour -59 milliers d'euros dont -56 milliers d'euros pour ESI ATE Holdings et -3 milliers d'euros pour ESI Hong Kong, consécutive à la dissolution de ces deux entités.

NOTE D.2. CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres		
	À la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice
Actions ordinaires (valeur nominale : 3 euros)	6 075 616	11 475	—
Dont actions de préférence (vote double)	1 973 843		—

L'augmentation du nombre d'actions ordinaires résulte de l'exercice d'options de souscription pour 11 475 actions.

NOTE D.3. PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS ET D'ACHAT D'ACTIONS ET PLANS D'ACTIONS GRATUITES

Des plans d'options de souscription et d'achat d'actions et des plans d'actions gratuites ont été autorisés par différentes Assemblées générales et sont susceptibles de diluer le capital social d'ESI Group. Les tableaux suivants décrivent les plans en cours.

/ Stock-options

Numéro de plan (date de l'Assemblée générale)	Date du Conseil d'administration	Nombre d'options attribuables décidées en AG	Nombre d'options attribuées	Dont accordées sous condition de performance	Prix d'exercice	Nombre d'options exerçables au 31 décembre 2022	Année limite d'exercice des options
Plan n° 10 (AG 2012)	19/12/2012		150 850	62 300	27,82		2021
Plan n° 10 bis (AG 2012)	07/02/2014		11 000		24,42	—	2022
Plan n° 10 ter (AG 2012)	26/03/2015		15 000		21,66		2025
Plan n° 10 quater (AG 2012)	22/07/2015		3 150		27,17	—	2025
Total AG 2012		180 000	180 000	62 300		—	
Plan n° 17 (AG 2014)	22/07/2015		7 350		27,17		2023
Plan n° 17 bis (AG 2014)	11/03/2016		10 000		23,35		2026
Plan n° 17 ter (AG 2014)	05/05/2017		18 175		50,92	8 500	2025
Plan n° 17 quater (AG 2014)	05/05/2017		1 875	1 875	50,92		2025
Total AG 2014		180 000	37 400	1 875		8 500	
Plan n° 19 (AG 2017)	18/07/2018		43 950	32 963	42,97	5 315	2026
Plan n° 19 bis (AG 2017)	01/02/2019		20 000	15 000	27,04	5 000	2027
Plan n° 19 ter (AG 2017)	18/12/2019		25 785		29,12	16 810	2027
Total AG 2017		180 000	89 735	47 963		27 125	
Plan n° 21 (AG 2021)	10/09/2021		24 000	14 400	60,47	—	2029
Plan n° 21 bis (AG 2022)	28/06/2022		36 000	21 600	64,78		2030
Plan n° 21 ter (AG 2022)	28/06/2022		9 150	4 575	64,78		2030
Total AG 2020		300 000	69 150	40 575		—	
TOTAL STOCK-OPTIONS		840 000	376 285	152 713		35 625	

/ Actions gratuites

Numéro de plan (date de l'Assemblée générale)	Date du Conseil d'administration	Nombre d'actions attribuables en AG	Nombre d'actions attribuées	Dont accordées sous condition de performance	Nombre d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2022	Fin de période d'acquisition des droits
Plan n° 9 (AG 2018)	18/07/2018		10 617	7 964	—	2021
Plan n° 9 bis (AG 2018)	18/07/2018		2 441			2020
Plan n° 9 ter (AG 2018)	18/07/2018		15 500		—	2022
Plan n° 9 quater (AG 2018)	18/07/2019	60 000	16 250		1 166	2023
Plan n° 9 quinquies (AG 2018)	18/12/2019		6 337		—	2022
Plan n° 9 sexies (AG 2018)	18/12/2019		2 521		—	2021
Plan n° 9 septies (AG 2018)	19/03/2020		5 000		5 000	2023
Plan n° 10 (AG 2020)	25/06/2020		3 000			2023
Plan n° 10 bis (AG 2020)	10/06/2021		7 000		2 000	2023
Plan n° 10 ter (AG 2020)	04/10/2021		8 122	4 061	8 122	2025
Plan n° 10 quater (AG 2020)	04/10/2021		3 255		2 820	2024
Plan n° 10 quinquies (AG 2020)	04/10/2021	60 000	15 250		15 250	2025
Plan n° 10 sexies (AG 2020)	04/10/2021		716		555	2025
Plan n° 10 septies (AG 2020)	04/10/2021		8 331		7 215	2024
Plan n° 10 octies (AG 2020)	19/11/2021		4 000	2 000	—	2025
Plan n° 10 novies (AG 2020)	19/11/2021		10 000		—	2025
Plan n° 11 (AG 2022)	28/06/2022		10 035	5017	10 035	2024
Plan n° 11 bis (AG 2022)	28/06/2022		25 349		25 349	2024
Plan n° 11 ter (AG 2022)	28/06/2022		660		531	2024
Plan n° 11 quater (AG 2022)	28/06/2022		7 620		7 620	2024
Plan n° 11 quinquies (AG 2022)	28/06/2022	120 000	4 800	2400	4 800	2024
Plan n° 11 sexies (AG 2022)	28/06/2022		11 874		11 874	2024
Plan n° 11 septies (AG 2022)	28/06/2022		5 233		5 233	2024
Plan n° 11 octies (AG 2022)	28/06/2022		13 750		13 750	2026
Plan n° 11 novies (AG 2022)	17/11/2022		2 500		2 500	2026
TOTAL ACTIONS GRATUITES		240 000	118 340	21 442	123 820	

L'ensemble des plans d'options de souscription et d'achats d'actions et des plans d'actions gratuites comportent des conditions de présence pendant la période d'acquisition des droits.

NOTE D.4. AVANCES CONDITIONNÉES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	1 an au plus	Plus de 1 an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans	31 décembre 2021
Avance Ademe	750	18	—	732	768
Avance Bpifrance	1 137	496	642	—	1 004
TOTAL	1 887	514	642	732	1 772

NOTE D.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	Augmentation	Reprise	31 décembre 2022
Écart de conversion actif (Note C.7)	6 033	2 110	(6 033)	2 110
Provisions risques et charges	6 087	830	(4 880)	2 036
Provision pour engagements de retraite	4 314	408	(1 704)	3 018
Autres Provisions		78		78
TOTAL	16 434	3 426	(12 617)	7 243

Les provisions risques et charges d'exploitation couvrent des risques et charges de nature sociale dont 1 121 milliers d'euros liés plan de transformation « OneESI 2024 – Focus to Grow » lancé en 2021. La reprise de provision constatée au cours de l'exercice 2022 couvre les charges enregistrées au cours de la période.

Les mouvements de l'exercice concernant la provision pour engagements de retraite se décomposent en :

- 365 milliers d'euros de dotation d'exploitation, ainsi qu'une reprise de provision de - 730 milliers d'euros lié au changement

d'hypothèses actuarielles (à l'exception de l'évolution du taux d'actualisation, de nature financière) et prestations payées par l'employeur ;

- 43 milliers d'euros de dotation financière correspondant à la charge d'intérêts ainsi qu'une reprise de provision de -974 milliers d'euros liés à l'augmentation du taux d'actualisation.
- Les autres provisions couvrent le risque financier lié à une filiale pour 78 milliers d'euros.

/ Hypothèses actuarielles de l'engagement retraite

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Taux d'actualisation	3,75 %	0,90 %
Taux d'augmentation des salaires	3,00 %	2,50 %

Le taux d'actualisation correspond au taux des obligations d'entreprises notées AA sur la zone euro et ajusté à la durée des engagements de la Société. Les taux de rotation du personnel sont déterminés par tranche d'âge en fonction de l'historique de la Société.

NOTE D.6. ÉTATS DES DETTES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	1 an au plus	Plus de 1 an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans	31 décembre 2021
Emprunts bancaires (D.7)	32 628	10 907	21 721		38 825
Dettes financières diverses (D.8)	—	—			2 500
Fournisseurs et comptes rattachés	4 976	4 976			3 769
Fournisseurs et comptes rattachés Groupe	38 964	38 964			45 006
Personnel et comptes rattachés (D.9)	4 105	4 105			3 871
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (D.9)	3 778	3 778			3 559
État : taxe sur la valeur ajoutée (D.9)	63	63			373
État : autres impôts, taxes et assimilés (D.9)	3 497	3 497			700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	350	350			
Groupe et associés (D.10)	7 289	7 289			11 481
Autres dettes d'exploitation (D.10)	3 430	3 430			1 444
Produits constatés d'avance	432	432			3 612
TOTAL	99 512	77 791	21 721	—	115 140

NOTE D.7. EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS

Au 31 décembre 2022, ce poste s'élève à 32 628 milliers d'euros dont :

- 14 918 milliers d'euros relatifs à la part du crédit syndiqué à remboursement pluriannuel, dont 5 millions à échéance 2023 ;
- 13 641 milliers d'euros relatifs à deux prêts garantis par l'État signés en 2020 ;
- 2 400 milliers d'euros d'emprunt auprès de Bpifrance, dont 800 milliers d'euros à échéance 2023 ;
- 1 575 milliers d'euros d'emprunt de refinancement du déménagement des locaux de Rungis – échéance octobre 2023 ;
- le solde correspond aux intérêts courus sur les différents emprunts.

La principale source de financement d'ESI Group est le crédit syndiqué, qui se compose d'une part à « remboursement pluriannuel » de 15 millions d'euros au 31 décembre 2022, et d'une enveloppe de 10 millions d'euros de crédit renouvelable, non

utilisée à fin 2022. Les échéances de la part à « remboursement pluriannuel » sont le 30 avril de chaque année, jusqu'au 30 avril 2025. Le crédit syndiqué fait l'objet d'une rémunération sur la base du taux Euribor et d'une marge pouvant être de 2 %, 2,25 % ou 2,5 % en fonction du niveau de ratio Dette financière nette/EBITDA se rapportant aux comptes consolidés de l'exercice précédent. La marge appliquée qui s'élevait à 2,25 % au début de l'exercice a été réduite à 2,00 % à compter du 29 juillet 2022.

ESI Group a signé en 2020 deux prêts garantis par l'État : en août avec BPI France un prêt de 1,75 million d'euros, et en octobre avec le pool bancaire du crédit syndiqué un prêt de 12 millions d'euros. ESI Group a choisi de rembourser les prêts sur une durée de cinq ans par trimestre. Les taux d'intérêt sont propres à chaque banque et appliqués à leurs quote-parts de financement respectives.

Les engagements hors bilan relatifs au crédit syndiqué sont développés en Note F.4.

NOTE D.8. DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	1 an au plus	Plus de 1 an, Moins 5 ans	Plus de 5 ans	31 décembre 2021
Billet à ordre	—	—			2 500
TOTAL	—	—			2 500

Au 31 décembre 2021, ESI Group avait recours à un billet à ordre pour un montant de 2,5 millions d'euros. Il a été intégralement remboursé le 28 février 2022.

NOTE D.9. DETTES FISCALES ET SOCIALES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Provision pour congés payés/RTT charges incluses	1 953	2 330
Provision primes à verser au personnel charges incluses	2 489	2 922
Organismes sociaux et autres	3 440	2 177
TVA collectée	63	373
Taxes	3 497	700
TOTAL	11 443	8 502

L'augmentation des Dettes fiscales et sociales s'explique par l'enregistrement d'une provision pour participation des salariés au titre de l'exercice 2022 (838 milliers d'euros incluant le forfait social) et de l'impôt sur les sociétés de l'exercice (3 275 milliers d'euros). Il est rappelé que l'exercice 2021 était déficitaire.

NOTE D.10. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	Augmentation	Diminution	31 décembre 2022
Clients créditeurs	72	160	(60)	171
Compte courant filiales	11 481	13 472	(17 664)	7 289
Avances projets cofinancés	—	—	—	—
Autres dettes	1 444	2 182	(196)	3 430
TOTAL	12 996	15 813	(17 920)	10 890

NOTE D.11. ÉCARTS DE CONVERSIONS PASSIF

Ils sont relatifs aux postes de bilan suivants :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Clients et comptes rattachés	1 277	6 066
Fournisseurs et comptes rattachés	436	371
Créances rattachées à des participations	202	660
Autres créances et dettes	92	254
TOTAL	2 007	7 351

NOTE D.12. CHARGES À PAYER

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Emprunts et dettes financières	95	300
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 625	3 262
Provision pour congés payés/RTT charges incluses	1 953	2 330
Provision primes à verser au personnel charges incluses	2 489	2 921
Autres charges fiscales	3 275	366
Autres charges sociales	838	
Autres dettes (avances projets cofinancés)	513	205
TOTAL	12 788	9 384

NOTE E. Détail des postes du compte de résultat

NOTE E.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

/ Décomposition par nature

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Licences de logiciels	11 593	12 029
Sous-traitance, consulting et autres produits	982	941
Redevances reçues des filiales de distribution du Groupe	66 340	64 223
Sous-traitance, consulting et autres produits Groupe	324	1 123
Produits activités annexes Groupe	3 441	2 497
Management fees Groupe	5 815	5 008
TOTAL	88 496	85 821

/ Décomposition par zone géographique

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
France	9 643	9 479
Europe (hors France)	29 004	29 385
Amériques	14 892	13 717
Asie	34 957	33 240
TOTAL	88 496	85 821

NOTE E.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Production stockée		
Production immobilisée	26 729	30 151
Reprise sur amortissements et provisions	1 470	3 176
Reprise sur provision change sur créances et dettes commerciales	—	—
Transfert de charges	3 808	2 301
Autres produits	1 112	1 409
TOTAL AUTRES PRODUITS	33 119	37 036

La production immobilisée (26,7 millions d'euros en 2022) correspond à l'activation des coûts de développement de nouvelles fonctionnalités ou nouvelles versions des logiciels d'ESI.

À compter de l'exercice 2022, les produits issus de projets cofinancés (« projets spéciaux ») sont enregistrés en autres produits

d'exploitation et non plus en chiffre d'affaires. En 2021, les projets cofinancés représentaient un chiffre d'affaires de 1,9 million d'euros. Lors de la production d'un projet cofinancé, le produit est déterminé sur la base du taux d'avancement du projet, au prorata du pourcentage financé.

NOTE E.3. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Études et prestations de services	6 211	7 289
Études et prestations de services Groupe	12 912	17 088
Frais de recherche et développement Groupe	21 358	19 861
Matières et fournitures	325	288
Locations et charges locatives	5 710	5 083
Entretien, maintenance, réparations	1 078	1 384
Assurances	209	226
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 974	2 308
Redevances sur produits tiers et commissions sur ventes	(1 202)	1 715
Publicité, relations extérieures	392	234
Frais de déplacements	510	135
Frais postaux, télécommunications	207	273
Divers	904	1 004
TOTAL	52 589	56 888

NOTE E.4. IMPÔTS ET TAXES

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	352	929
Cotisation foncière des entreprises	125	141
Taxes d'apprentissage, de formation continue et d'effort construction	377	457
Autres impôts et taxes	68	(240)
TOTAL	922	1 287

NOTE E.5. DOTATIONS D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dotations amortissements frais de développement	25 615	29 308
Dotations amortissements autres immobilisations incorporelles	1 554	1 635
Dotations amortissements immobilisations corporelles	646	743
Dotations amortissements charges à répartir	100	102
Dotations provision pour dépréciation des comptes clients	465	977
Dotation provision engagement retraite	365	393
Dotation provision risques et charges	—	511
TOTAL	28 746	33 669

NOTE E.6. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Redevances	—	6
Rémunération administrateurs	450	343
Pertes de change sur créances et dettes commerciales	1 272	1 897
Pertes sur créances irrécouvrables	429	—
Charges diverses	107	16
TOTAL	2 257	2 262

NOTE E.7. RÉSULTAT FINANCIER

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat de change réalisé	1 303	399
Intérêts d'emprunts	(500)	(917)
Intérêts sur compte courant filiales net	(25)	(42)
Dotation provision engagement retraite	931	(15)
Provision dépréciation titres de participation et créances rattachées	(1 857)	(5 405)
Reprise provision pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées ^(a)	10 374	784
Boni/Mali de confusion	442	(239)
Provision change nette de reprise	4 880	2 378
Autres charges/produits financiers	933	(127)
TOTAL	16 481	(3 184)

(a) La reprise de provision pour dépréciation des titres de participation porte sur les titres de la société ESI ITI GmbH absorbée par ESI Germany GmbH. La valeur globale réestimée de la nouvelle entité absorbante ne justifie pas le maintien d'une provision pour dépréciation.

NOTE E.8. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat sur mouvements des actions propres	(147)	(149)
Dotations amortissements dérogatoires	59	(7)
Perte définitive sur crédit d'impôt étranger non utilisé	—	(879)
Coûts de départs liés au plan OneESI	(5 310)	(874)
Variation de provisions liées à la restructuration OneESI	4 050	(5 130)
Résultat des autres charges et produits exceptionnels	(553)	
Plus-value de cession d'actifs incorporels CFD / SCILAB	17 085	
Dépréciation et mise au rebut des actifs incorporels et autres	(779)	(21 370)
Charges et Produits liés aux sorties d'immobilisations corporelles	(9)	(184)
Charges et Produits liés aux sorties d'immobilisations financières	(1 915)	(2 387)
Indemnités suite au litige IP		883
Divers	(34)	(101)
TOTAL	12 447	(30 198)

NOTE F. Autres informations

NOTE F.1. EFFECTIF MOYEN

<i>Salariés (en équivalent temps plein)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Cadres	212	222
Agents de maîtrise, employés	5	12
TOTAL	217	234

Effectif moyen présenté incluant les salariés en France et dans les succursales et bureaux à l'international.

NOTE F.2. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les montants totaux versés aux mandataires sociaux d'ESI Group sont les suivants (trois mandataires en 2021, un mandataire en 2022) :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Salaires	91	359
Avantages en nature		13
Rémunération administrateurs	—	18
Rémunérations versées par des sociétés contrôlées	285	435
Avantages en nature versés par des sociétés contrôlées	—	—
TOTAL	376	825

NOTE F.3. SUCCURSALES

Une succursale est intégrée dans les comptes d'ESI Group :

Nom	Adresse	Pays
ESI Group Netherlands – Branch Office	Vlieland 11, 2716AA Zoetermeer Zuid-Holland	Pays-Bas

NOTE F.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

/ Engagements locatifs futurs

(En milliers d'euros)	Inférieurs à 1 an	Supérieurs à 1 an et inférieurs à 5 ans
Locations immobilières	1 216	4 511
Locations mobilières	64	116
TOTAL	1 280	4 627

Les engagements locatifs futurs correspondent aux montants restants dus sur les principaux contrats de location et baux jusqu'à leur plus proche échéance.

/ Instruments financiers

ESI Group utilise des instruments dérivés pour gérer son exposition aux variations de change et de taux d'intérêt.

■ Instruments de taux :

Historiquement, les swaps de taux mis en place par ESI Group viennent en couverture de la rémunération à taux variable du crédit syndiqué. Le contrat de crédit syndiqué signé en décembre 2018 requiert la mise en place de couverture du taux variable à hauteur de 50 % de l'encours du crédit. Deux swaps de taux ont été mis en place au premier semestre 2022 en couverture du crédit, de 3,5 millions d'euros de nominal chacun, où ESI Group reçoit Euribor trois mois (avec un plancher à 0 %) et paie un taux fixe de respectivement 1,249 % et 1,360 %. À fin 2022 les sous-jacents couverts par chacun de ces contrats sont de 3,5 millions d'euros. Les produits ou charges relatifs à ces instruments financiers sont comptabilisés en résultat financier ;

■ Instruments de change :

Afin de couvrir les flux de trésorerie en devises entre la société mère du Groupe et ses filiales, ESI Group peut à tout moment se porter acquéreur d'options sur devises et toute autre forme de contrats de devise. Les instruments en place au 31 décembre 2022 portent sur le yen japonais (opération de vente à terme – *FX forward* – d'un montant nominal de 1,7 milliards de JPY), le won coréen (opération de vente à terme sans livraison – *non-deliverable FX forward* – d'un montant nominal de 1,8 milliards de KRW) et la roupie indienne (opération d'achat à terme sans livraison – *non-deliverable FX forward* – d'un montant nominal de 500 millions d'INR). L'impact de ces instruments financiers, à maturité maximale de 12 mois, est comptabilisé en résultat de change.

/ Cautions et nantissements

Dans le cadre de la convention de crédit du 20 décembre 2018, ESI Group a consenti aux prêteurs le nantissement de 99,98 % des actions de la filiale française *Engineering System International* et de 100 % des actions des filiales allemandes *ESI Software Germany GmbH* et *ESI ITI GmbH*.

En 2022, ESI Group a obtenu l'accord des prêteurs pour opérer la fusion des entités juridiques allemandes, afin de simplifier son organisation juridique. Le nantissement des titres consenti aux prêteurs ne porte désormais plus que sur 100 % des actions de la société absorbante, *ESI Software Germany* (devenue *ESI Germany GmbH*). Le nantissement de 99,98 % des actions de la filiale française *Engineering System International* est inchangé.

La caution consentie par le Crédit du Nord en novembre 2012 pour un montant de 82 milliers d'euros est arrivée à échéance au cours de l'exercice 2022 et la main levée a été obtenue.

/ Autres engagements financiers

Tant qu'il sera débiteur d'une obligation au titre de la convention ou des documents de sûretés, l'emprunteur s'engage, sous contrainte de remboursement anticipé, à respecter le ratio Dette financière nette consolidée divisée par l'EBITDA consolidé, dont les seuils à respecter sur la durée du contrat de crédit syndiqué sont progressivement dégressifs. Au 31 décembre 2022, le seuil à respecter est de 3. Sur la base des comptes consolidés annuels, le Groupe respecte ce ratio.

Enfin, dans le cadre de la cession, le 13 juillet 2022, du logiciel non stratégique de simulation des fluides (« CFD ») 3,6 millions de dollars américains restent à encaisser sous une période de 18 mois à compter de cette date, sous réserve de l'absence de mise en œuvre par l'acquéreur des garanties contractuelles.

NOTE F.5. PASSAGE DU RÉSULTAT COMPTABLE AU RÉSULTAT FISCAL

(En milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Passage résultat fiscal	Résultat fiscal	(Charge)/Profit d'impôt*	Résultat après impôt
Résultat courant	30 681	(16 645)	14 036	(1 736)	12 300
Résultat non courant	11 749	698	12 447	(1 539)	10 908
TOTAL DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	42 430	(15 947)	26 483	(3 275)	23 208

* Hors crédit impôt recherche.

NOTE F.6. ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(En milliers d'euros)	31 décembre 2022
Contribution sociale de solidarité	—
Indemnités de départ à la retraite	3 017
Écart de conversion passif	2 007
Intérêts	219
TOTAL DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	5 243
ALLÈGEMENT NET DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (TAUX D'IMPOSITION DE 25 %)	1 311

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les sociétés ont été évalués sur la base du taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés. Ils proviennent des décalages dans le temps

entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges. La Société dispose de 29 millions d'euros de déficits reportables au 31 décembre 2022.

NOTE F.7. ESI GROUP, SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE

ESI Group, dont le siège social est situé 3 bis rue Saarinen à Rungis (94150), France, est la société holding consolidante du Groupe de même nom.

NOTE F.8. TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2022

	Siège social	Capital (converti au taux de clôture)	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice (converti au taux de clôture)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société ou par la filiale et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice (converti au taux moyen)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice (converti au taux moyen)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1 % du capital de la Société											
1. Filiales détenues à plus de 50 %											
Engineering System International SAS	France	1 020	2 044	100	458	458	—		18 598	660	
ESI Japan, Ltd.	Japon	99	991	100	171	171	(2 155)		29 984	387	
Hankook ESI Co., Ltd.	Corée du Sud	998	(3 364)	100	970	970			5 797	(270)	
ESI North America, Inc.	États-Unis	684	(5 793)	100	4 560	4 560	3 469		22 978	543	
ESI Group Hispania s.l.	Espagne	100	(1 924)	100	100	—	2 020		5 661	(36)	
Mecas ESI s.r.o.	République tchèque	16	1 215	100	1 262	1 262	(680)		7 577	(619)	
ESI UK Ltd.	Angleterre	120	1 855	100	164	164	(305)		5 679	218	
ESI US R&D, Inc.	États-Unis	194	4 083	49	4 128	649	40		7 191	228	
Calcom ESI SA	Suisse	83	1 071	99	2 678	656	593		610	286	
ESI Software (India) Private Ltd.	Inde	2	8 532	100	2	2			10 689	1 283	
ESI Italia s.r.l.	Italie	500	(51)	100	1 050	1 050	79		5 663	(257)	
ESI South America Comércio e Serviços de Informática, Ltda	Brésil	9	211	100	56	56	(5)		888	17	
ESI Services Tunisie SARL	Tunisie	107	1 268	100	303	303			334	10	
ESI Group Beijing Co., Ltd.	Chine	602	(2 566)	100	543	543			5 355	(1 143)	
ESI Germany GmbH	Allemagne	517	8 381	100	29 418	29 418	(3 867)		32 951	(1 189)	
ESI Nordics AB	Suède	11	442	100	446	446	7		1 753	(38)	
Open CFD Ltd.	Angleterre	—	(1 282)	100	2 351	—	898		453	(521)	
ESI Services Vietnam Co., Ltd.	Vietnam	73	128	100	124	81			167	(32)	
2. Filiales détenues entre 10 et 50 %											
JV AECC-ESI	Chine	1 275	1 713	35	448	448			—		

Les données du tableau des filiales et participations au 31 décembre 2022 sont des données non auditées.

NOTE F.9. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 6 janvier 2023, l'ouverture de la procédure de liquidation de la société ESI Vietnam a été prononcée.